

COMMUNE DE  
SORMONNE



**Mars 2025**

# LE PETIT SORMONNAIS

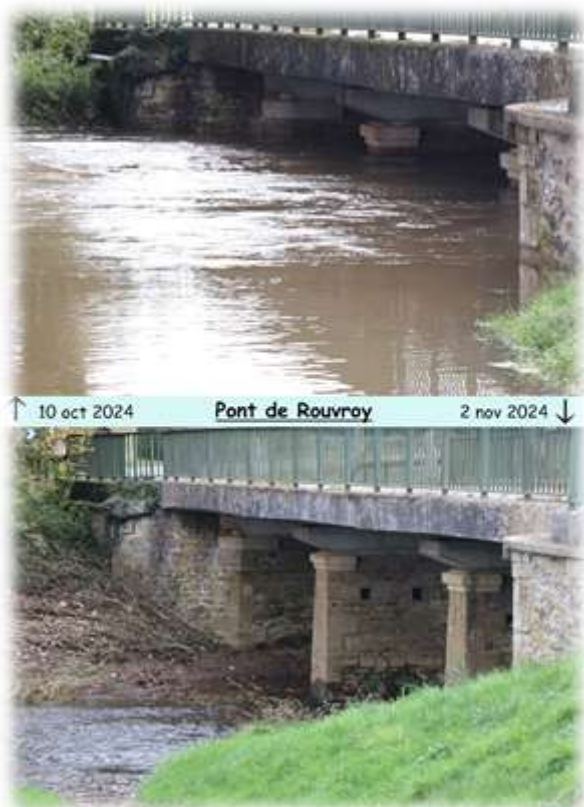


Site internet de la mairie:

<http://mairie-de-sormonne.e-monsite.com/>

**Bulletin Municipal  
de Sormonne**

*S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée.*



## Bulletin Municipal Mars 2025

### Sommaire

2 Edito

3 L'état civil

#### Les événements :

4 - 5 Inondations

6 Marche

7 -9 Halloween

10 Cérémonie du 11 novembre

11-14 Vœux du Maire

15 Les Gestes Qui Sauvent

#### L'école

16-17 La Vie de L'école

18-19 Les photos de classes

#### Les associations :

20 Les amis de l'école

21 Un Brin de Plaisir

#### Les travaux :

22 - 29 Chemin du Fond du Ruisseau

30 Chemin d'Harcy

#### Les informations diverses :

31 - 32 Un brin d'Histoire

33 L'assainissement

34 Le Personnel

35 - 36 Point Jeunes

#### Les conseils municipaux :

37

## Le Mot du Maire



Sormonnaises, Sormonnais, Chers administrés,

Cette année 2025 a commencé comme l'année précédente par de nouvelles inondations. La réalisation de la voirie du chemin du Fond du Ruisseau et l'aménagement des fossés du chemin d'Harcy devraient contribuer à diminuer les forts écoulements lors des pluies diluviennes, enfin concernant l'entrée du village, la solution a été trouvée lors d'un hydrocurage permettant de détecter une fourche coincée dans le tuyau du réseau d'eau pluviale.

La saine gestion des finances permettra à l'investissement d'être toujours au rendez-vous cette année avec l'aménagement du chemin d'Harcy, le renforcement du réseau électrique du Pâquis et la mise en place d'un deuxième columbarium au cimetière.

Les animations proposées par la commune et les associations seront une nouvelle fois très nombreuses, aussi compte tenu de l'investissement important des membres du conseil municipal et des adhérents des associations, j'invite le maximum d'habitants à y participer afin de montrer votre intérêt à la vie du village.

Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin municipal, il sera nécessaire que les habitants du village utilisent le réseau d'assainissement correctement. En effet, nous sommes dans la septième année de la réalisation de cet investissement majeur et il faut le préserver pour qu'il dure le plus longtemps possible dans une qualité de fonctionnement optimale.

Un mot sur notre communauté de communes CCPVA, vous avez peut-être lu dans la presse la volonté des communes de la vallée de nous quitter. L'ensemble des communes du plateau restent toutefois solidaires et souhaitent continuer le chemin ensemble. Affaire à suivre !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Amicalement,

François DENEUX





## PACS

M. BLOMME Rémi & Mme COLINOT Christina

## Nouveaux habitants

M. NEVEU Jean-Claude & Mme ARENAS Amanda et leurs enfants

M. DIDIER Kévin & Mme PENNEC Clémentine et leur fille

Mme ZOUHAIR Sarah et ses enfants

Mme HUART BLAN colette



## NOUVEAU : Vos démarches d'État Civil

Vous pouvez désormais prendre rendez-vous, à l'espace "**France Services**" VPA à **Renwez** pour finaliser vos demandes de **Carte Nationale d'Identité** ou de **Passeport** ... après avoir préalablement effectué votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS.

### France Services

10 rue Jean-Baptiste Clément  
08150 RENWEZ



**Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne.**  
**Nouveau service aux habitants**



En collaboration étroite avec la Commune de Renwez, la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne soutenue par la Préfecture et l'ANTS, dispose désormais d'un accès à un Dispositif de Recueil permettant l'instruction des titres d'identité.

**Concrètement, vous souhaitez renouveler ou créer une carte d'identité ou un passeport ?**

Il vous suffit de prendre rendez vous, muni d'une pré demande.

### Comment réaliser une pré demande ?

Elle s'effectue en ligne sur le site de l'ANTS, ou vous pouvez vous adresser directement auprès de nos agents de France Services.



Pour prendre rdv ou pour toute question :  
**France Services VPA -03 24 55 03 89**  
nos agents vous répondent et vous accueillent:  
Le mardi jeudi vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mercredi de 14h à 17h  
Le samedi de 9h à 12h

**Attention**  
les RDV  
pour les  
titres d'identités  
sont **obligatoires** et  
**uniquement**  
le mercredi après midi.

Inondations



Le 9 octobre





Une nouvelle fois cet hiver, notre village a subi à plusieurs reprises des inondations. Les travaux réalisés chemin du Fond du ruisseau et ceux en cours chemin d'Harcy devraient permettre de limiter les ruissellements.



## Marche du village



Le 13 octobre s'est déroulée la marche annuelle sur les sentiers balisés du village. Une cinquantaine de personnes avait répondu présent à cet évènement. Un moment convivial de partage avec des personnes d'autres communes, le tout en musique avec la participation de Stéphane Klein et sa cornemuse.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.



## Deuxième édition HALLOWEEN

Après avoir totalement décoré la petite salle près de l'église, le Conseil Municipal a invité les enfants sormonnais pour fêter Halloween.

L'évènement s'est déroulé en 2 temps :

**1/ Un escape game** de 16H30 à 18H était possible pour les enfants entre 9 et 15 ans ; ils devaient s'inscrire préalablement auprès de la mairie par groupes de 2 à 4. Une vingtaine d'enfants se sont inscrits.

Le jeu durait 12 minutes pendant lesquelles nos courageux aventuriers devaient résoudre des énigmes afin de trouver le trésor du Vampire, mais également d'aider la Sorcière à libérer sa fille envoûtée par *Nosferatu*.



Pour ce jeu, la descente à la cave et la cave elle-même sous la petite salle, nous ont offert un environnement tout à fait adéquat pour le thème.

Les enfants qui se sont inscrits à ce jeu voulaient relever un défi mais sans doute ne s'attendaient-ils pas à avoir aussi peur.

Nous donnons une mention spéciale à Jolane Dongé, dans le rôle de la fille de la Sorcière, pour sa prestation terrifiante.





## LES EVENEMENTS

2/ Une petite collation attendait ensuite de 18H30 à 20H30 les gagnants du jeu et tous les autres enfants de la commune. Au menu, brioches, jus de fruits et bien sûr bonbons. La petite salle a été remplie d'une cinquantaine d'enfants et leurs parents.

Il y avait également un atelier « Dessins » et un atelier « Maquillage » supervisés par Valérie Maurice.



## LES EVENEMENTS



Un grand merci aux personnes impliquées pour installer et retirer la décoration de la salle, pour inventer et matérialiser le jeu et pour rendre possible cet évènement. Le jeu a été réalisé par Yoann Vanzella et Christine Dongé.



Une partie du terrible Conseil Municipal

## Cérémonie du 11 novembre



Le lundi 11 novembre, la commune s'est réunie devant le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France. En présence des porte-drapeaux, des élus locaux, des anciens combattants et des habitants, la cérémonie s'est déroulée dans le respect et la solennité.

Le maire a pris la parole pour rappeler l'importance du devoir de mémoire et transmettre un message de paix et d'unité, suivi du dépôt de gerbe, de l'observation d'une minute de silence et enfin de la Marseillaise.

À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert à la salle Jean Bara, permettant aux participants d'échanger dans un moment convivial.

Merci à toutes et tous pour votre présence et votre engagement en ce jour de mémoire.



## Vœux du maire



Le vendredi 10 janvier à la salle Jean Bara s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux en présence du conseil municipal, d'une assistance très fournie et des présidents des associations.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.



## Vœux 2025

Mesdames et Messieurs les élu(e)s,  
Mesdames et Messieurs représentant les associations,  
Chères Sormonnaises et chers Sormonnais,

La cérémonie des vœux est l'occasion de faire le bilan de l'année qui s'achève et d'annoncer les projets à venir.

Mais avant de vous parler de nos projets, j'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté cette année.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants et je remercie chaleureusement les personnes qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune, l'ensemble du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, l'ensemble du personnel, administratif et technique, mais aussi les représentants des associations.

Le contexte national et international a été marqué par l'intensification des conflits dans le monde, mais également par l'annonce du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 entraînant l'interruption de tous travaux législatifs en cours et de nouvelles élections législatives les 30 juin et 07 juillet. L'inflation a fortement diminué et permis de stabiliser les dépenses de fonctionnement de la commune. Toutefois la mise en place du nouveau gouvernement avec comme mission de résorber les déficits publics aura un impact fort sur les recettes des communes.

Enfin, comme si tout cela ne suffisait pas, nous commençons à percevoir de plus en plus les signes du dérèglement climatique, en effet 2024 aura été une année record en termes de pluviométrie aussi bien dans la durée que dans l'intensité et notre village n'a pas été épargné. Même si nous n'avons pas subi de catastrophes à proprement parlé, plusieurs habitations ont été légèrement inondées pour certaines à plusieurs reprises. La commune va entreprendre quelques projets pour essayer de limiter ces effets, mais chacun doit avoir à l'esprit que nous ne pourrons lutter contre des intensifications pluvieuses aussi importantes.

C'est dans ce contexte météorologique et économique peu réjouissant que nous travaillons chaque jour en proximité de nos concitoyens pour améliorer leur quotidien.

L'année 2024 aura été riche en concrétisation de projets majeurs et nous avons continué d'investir sur la commune avec notamment la réalisation de la voirie du chemin du fond du ruisseau et l'aménagement du chemin du pré Clet. Ces nouveaux investissements portent à 1,2 millions d'euros le cumul d'investissements réalisés depuis le début du mandat en 2020 (hors assainissement et eau potable) et tout cela en maintenant le taux de fiscalité des taxes foncières alors que de nombreuses communes ont procédé à d'énormes

augmentations afin de compenser les pertes liées à la suppression de la taxe d'habitation. Il nous faudra toutefois dans les années à venir contenir encore plus nos dépenses de fonctionnement pour continuer de dégager des capacités d'investissement et cela sans dégrader le service public.

Pour information, tous ces investissements ont été financés par des subventions, par un emprunt de seulement 100 000 €, mais surtout par de l'autofinancement généré par une gestion saine de nos finances.

Ces investissements ont également permis de jouer un rôle économique sur notre département puisqu'ils ont été réalisés uniquement par des entreprises ardennaises.

L'année 2025 sera plus calme en investissement, puisque les réalisations importantes sont maintenant faites. Toutefois nous continuerons avec notamment la réfection du chemin d'Harcy et son aménagement afin de capter un maximum d'eau pluviale. Il nous faudra également entreprendre le renforcement du réseau d'électricité du Pâquis avec la création d'un nouveau poste pour répondre à l'augmentation croissante d'électricité de nos habitants liée aux nouvelles constructions mais surtout au développement des pompes à chaleur et des bornes de recharge individuelle pour les véhicules électriques et hybrides et enfin la mise en place d'un nouveau columbarium au cimetière puisque l'existant arrive à saturation.

Par contre concernant l'eau et l'assainissement, le ciel s'assombrit. En effet de nombreux événements extérieurs nous ont contraint de revoir la tarification de l'eau et de l'assainissement pour 2025, notamment,

- Le prix d'achat de l'eau au SEPA qui a augmenté de 40% sur les 18 derniers mois.
- La récurrence des fuites du fait d'un réseau très ancien qui nous crée des pertes en moyenne de plus de 30% malgré une surveillance permanente.
- L'utilisation importante de puits dans le village dispensant les propriétaires de tarification mais générant des frais de rejets dans l'assainissement collectif.
- L'augmentation du taux du livret A qui a entraîné une forte évolution des intérêts de notre emprunt pour le financement de l'assainissement passant de 12000 € à 39000 € d'intérêts annuels.
- La réforme des redevances de l'agence de l'eau au 01 janvier avec la création de 2 nouvelles redevances à charge des gestionnaires de l'eau et de l'assainissement.
- L'incertitude sur le transfert à la Communauté de communes en fin d'année.

L'ensemble de ces éléments aurait dû avoir une répercussion d'environ 2 €/m<sup>3</sup>, mais le conseil a limité la hausse à 0.25€/m<sup>3</sup> seulement sur l'eau et introduit un abonnement fixe annuel de 20€ pour l'eau et pour l'assainissement. La différence sera prise en charge si nécessaire par un abondement du budget général afin de ne pas pénaliser les habitants.

Toutefois je rappelle notamment pour l'assainissement que nous n'avons jamais atteint le prix qui vous avait été présenté lors de la réunion d'information de 2018.

Les différentes aides aux habitants et subventions aux associations ont été maintenues sur 2024 et le seront encore sur 2025 avec notamment l'aide à la rénovation des façades qui s'ajoute à celle de la communauté de communes (5 dossiers acceptés à ce jour). N'hésitez pas à vous renseigner en mairie avant tout projet et tout engagement.

Les animations font toujours partie intégrante de notre projet et nous nous attachons à les pérenniser, je citerai pour celles organisées par le conseil municipal, le repas des anciens, la chasse aux œufs de Pâques, les concerts en l'Eglise Saint Jean Baptiste, le 14 juillet, les marches et la fête d'Halloween. Je remercie également les habitants d'avoir joué le jeu lors du pavoisement de la commune le 14 juillet pour fêter le 80eme anniversaire de la libération.

Comme évoqué l'année dernière la révision de notre document d'urbanisme est en cours et se poursuivra sur 2025 voire 2026.

Concernant la communication aux habitants, en plus des éléments déjà existants (site internet, Facebook, Petit Sormonnais) nous avons mis en place l'application gratuite PanneauPocket et je vous engage vivement si ce n'est déjà fait à la télécharger et la mettre en favori afin d'avoir en temps réel toutes les informations importantes de la commune.

Pour conclure,

La fonction de maire est un mandat passionnant, car nous voyons concrètement les résultats de notre politique, mais exigeant car nous sommes de plus en plus souvent critiqués et très exposés. Je sais que mes engagements sont dévorants et que mes moments de déconnexion sont rares, c'est pourquoi je remercie mon épouse pour sa patience.

Je vous souhaite au nom de toute mon équipe et du Conseil municipal une belle et heureuse année, remplie de joie, de bonheurs, de réussite dans vos projets. Prenez bien soin de vous et de tout un chacun.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à partager le verre de l'amitié en toute simplicité.

À VENIR

# LES GESTES QUI SAUVENT

Inscrivez-vous à la session de votre choix, sur  
[https://www.groupama.fr/regions/nord-est/  
inscription-gestes-qui-sauvent/](https://www.groupama.fr/regions/nord-est/inscription-gestes-qui-sauvent/)



**Jeudi 22 mai**  
**18h30**

**SORMONNE**  
**Salle Polyvalente**

*Inscriptions en ligne*

*Renseignements : 06 80 12 40 71*



Initiez-vous  
gratuitement aux  
gestes de premiers  
secours sur  
[groupama.fr](http://groupama.fr)





## La vie de l'École

### Valodea :

Les trois classes élémentaires ont bénéficié d'une intervention de Valodea. Le mardi 10 septembre, compostage pour la classe de CE1 CE2, lundi 14 octobre tri pour les CP et « ça coule de source » pour les CM1 CM2.



### Initiation rugby :

Un cycle initiation au rugby a eu lieu pour les classes élémentaires le mardi après-midi au cours de novembre et décembre. Les classes maternelles commenceront cette initiation à partir du 7 janvier.

### Cross du collège :

Les élèves de CM2 se sont rendus le vendredi 18 octobre au collège de Rimogne pour participer au cross. Cela permet aux élèves de se familiariser avec l'établissement.



## Projet randonnée :

Les maternelles ont commencé un projet randonnée. Tous les vendredis matins, ils partent à la découverte de Sormonne et de ses environs pendant 1h30. Cela aura lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire.



## Noël à l'école :

Le père Noël est venu à l'école le vendredi 20 décembre et a offert aux enfants des livres et des chocolats.



Photos de classes

Année scolaire  
2024-2025

Les maternelles

RPI HARCY-LONNY-SORMONNE

PS-MS



RPI HARCY-LONNY-SORMONNE



MS-GS

Les PRIMAIRES

RPI HARCY-LONNY-SORMONNE



CP

CE1-CE2



RPI HARCY-LONNY-SORMONNE

CM1-CM2





## LOTO DES ENFANTS



Le samedi 26 octobre s'est tenu à la salle des fêtes le « Loto des enfants », organisé par l'association Les Amis de l'École.

Il s'agissait du premier événement, cette année, organisé par le nouveau bureau de l'association.



Malgré une participation plus timide que l'année précédente, l'après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur. Les divers gagnants sont repartis avec le sourire. En effet, de nombreux lots ont été remportés : bons d'achats pour des magasins de jouets, trottinette électrique, console de jeux vidéo...



L'association remercie la mairie pour le prêt et l'installation de la salle, ainsi que tous les parents qui ont aidé au rangement en fin de journée !

## Un Brin de Plaisir



En décembre, l'association un Brin de Plaisir a animé à la petite salle les ateliers de création florale sur le thème des fêtes de fin d'année.

Chaque participante a pu ainsi créer sa propre composition avec les conseils de l'animatrice.

Toutes les personnes sont reparties avec leur propre création, ravies du résultat.



## Travaux Chemin du Fond du ruisseau



Mi-septembre les travaux de voirie chemin du Fond du Ruisseau débute par un gros nettoyage de la végétation, ils se poursuivent par la pose des canalisations des eaux pluviales, puis par l'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable.



# LES TRAVAUX



Début octobre, l'entreprise débute les branchements d'eau ainsi que la pose des tampons d'assainissement et d'eau potable de chaque parcelle.







Création de l'aire de retournement dans la partie haute du chemin



Pose des réseaux secs pour la fibre et l'électricité

# LES TRAVAUX



La structure de la route prend forme



Fin octobre, la SCEE pose les candélabres pour l'éclairage public et l'entreprise Poncin met en place les bordures.

# LES TRAVAUX



Pose des caniveaux



# LES TRAVAUX



Réalisation de la structure de la voirie





Pose de l'éclairage public



Plan de financement :

Le cabinet Dumay et l'entreprise Poncin ont été retenus pour réaliser ce projet.

Entreprises	Travaux	Montant	Subventions	Montant
Dumay	Études	8 500 € HT		
Poncin TP	Voirie	149 972 € HT		
Enedis	Compteur	5 616 € HT		
FDEA	Eclairage public	15 657 € HT		
			FDEA	6 263 €
			DETR	28 175 €
			Contrat de territoire Conseil Départemental	25 000 €
			Autofinancement	120 307 €
Total		179 745 € HT		179 745 €

*A noter que les travaux de réseaux électriques, télécommunications (faits par la SCEE pour le compte de la FDEA) et eau potable (faits par l'entreprise Baudoin) avaient été réalisés en 2023 pour un montant de 41 768 € HT avec 18 537 € de subvention FDEA*

A l'avenir, ce secteur pourra accueillir une quinzaine de constructions.

## Travaux Chemin d'Harcy



Afin de lutter contre les inondations du bas du village par le ruissèlement des eaux pluviales, des travaux sont entrepris chemin d'Harcy avec la création de fossés. C'est l'entreprise Baudoin qui a été retenue. Dans un deuxième temps, la réfection de la structure du chemin sera réalisée.

Coût des travaux : 19 670€ HT (une demande de subvention DETR est en cours).



Un brin d'histoire



L'horloge de la mairie fête cette année ses 120 ans et ce mécanisme exceptionnel fonctionne toujours à merveille et rythme le temps des sormonnais.

La fabrication a été réalisée par les établissements Guioth à Stenay (Meuse) et la pose a été effectuée par les établissements L. Lebrun de Signy-L'Abbaye.





# LES INFORMATIONS DIVERSES

Après quelques recherches dans les archives, nous savons qu'elle a été offerte à la mairie de Sormonne par Monsieur Irénée Carré dont le dernier Petit Sormonnais relate son histoire.

En novembre 1905, le conseil municipal décidait pour marquer ce moment important d'écrire une lettre de remerciement à ce bienfaiteur et de l'intégrer au recueil des délibérations pour qu'elle reste dans l'histoire du village.

Extraits du registre des délibérations de 1905 :

Séance du 12 novembre 1905.

Présidence de M. Charlier Alcide, Maire.  
 Secrétaire élu: M. Detrau Edmond  
 L'effectif légal du Conseil est de 10.  
 Démissionnaires ou décédés: 11.  
 Restent comme Membres en exercice: 11.  
 Les Conseillers présents sont, avec le Président et le Secrétaire, au nombre de neuf, savoir:

M. M.	M. M.
1- Charlier Alcide	6- Sérouart Emile
2- Huart Eugène	7- Detrau Edmond
3- Droguet Léon	8- Robert Jules
4- Olié Léon	9- Sancerre Ernest
5- Bourguignon Odéon	

Abstenu, avec motifs reconnus légitimes par le Conseil M. M. Renaud Eugène  
 Abstenu, sans motifs reconnus légitimes par le Conseil M. M. Carré Irénée

Monsieur le Maire  
 Le Conseil étant ainsi composé et réuni en séance ordinaire de ses séances, M. le Maire propose d'adresser de remerciement à Monsieur Carré.

à Monsieur Carré une lettre de remerciements pour l'horloge que ce dernier a offerte à la commune. Le Conseil, à l'unanimité, décide et envoie à M. Carré la lettre dont la teneur suit.

Sormonne, le 12 novembre 1905.

Le Maire et les Conseillers municipaux de Sormonne, à Monsieur Carré, Inspecteur général honoraire de l'Université, à Sormonne.

Monsieur l'Inspecteur général,

Nous avons l'honneur de vous adresser réception de votre lettre du 9 août dernier, lettre par laquelle vous nous faites part de votre intention de doter d'une horloge la commune de Sormonne.

Cette horloge nous l'acceptons de grand cœur et d'autant plus volontiers qu'elle est pour nous d'une utilité incontestable; et, au nom de la population tout entière, nous avons adressés nos plus sincères remerciements et nous vous prions de vouloir bien agréer l'hommage de notre profonde reconnaissance.

A chaque heure qui s'écoule, cette horloge nous rappellera le souvenir de l'homme qui a toujours aimé son village, qui a tenu à revivifier l'habitant pour y jouir d'une retraite bien méritée, qui, comme maire, a contribué à son embellissement, et, comme fonctionnaire, a rendu d'importants services à une bonne partie de la population et porté le plus grand intérêt aux jeunes gens et à l'école.

Pour que ceux qui viendront après nous n'oublient jamais le nom du bienfaiteur de notre commune, nous avons décidé que la présente lettre serait transcrite sur le registre des délibérations du Conseil municipal et conservée dans les archives communales.

En vous renouvelant l'assurance de toute notre gratitude, et en souhaitant ardemment pour vous et pour votre famille de longues années de bonheur, nous vous présentons,

Monsieur l'Inspecteur général,  
 l'hommage de nos sentiments les plus respectueux et dévoués.

Le Maire, L'adjoint,

Signé: Charlier      Signé: Huart.  
 Les Membres du Conseil municipal,  
 Signé: Droguet, Olié, Bourguignon, Renaud,  
 Sérouart, Detrau, Robert, Sancerre.  
 Bourguignon      Huart      Droguet      Olié  
 Sancerre      Renaud

## Assainissement



Malgré plusieurs rappels, nous constatons toujours une utilisation anormale de l'assainissement collectif. Si les habitants concernés ne prennent pas conscience de ce problème, à terme il faudra engager de nombreux travaux de remise en état ce qui aura un impact fort sur le prix de la redevance.

Comme vous pouvez le constater sur ces photos, des produits chimiques ou colorants ont été déversés dans le système de collecte des eaux usées, de plus sur l'année 2024 ce ne sont pas moins de 9m<sup>3</sup> de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, etc. obstruant le bon fonctionnement des pompes de relevage.



***Alors merci de ne déverser aucun produit toxique et de mettre les lingettes dans la poubelle !!!***

## Remise de médaille



Le 20 décembre 2024 a eu lieu en mairie la remise de la Médaille d'Honneur Communale, échelon Or, à Mme MERLET Delphine, ATSEM à l'école maternelle de Sormonne, pour ses 35 années de services, en présence de l'ensemble du personnel et des membres du Conseil Municipal.



## Changement d'employé

Mi-octobre 2024, suite au départ d'Éric TAILLARD, Loïc BARRET a rejoint l'équipe municipale en tant qu'Agent Technique. Malheureusement, le Conseil Départemental est venu le débaucher. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

À partir de mi-mars 2025, c'est donc M. Frédéric BOITELET qui prendra la relève.

Nous lui souhaitons la bienvenue !





## Prendre soin de la santé mentale des 18-25 ans



**En écho à la journée nationale de prévention du suicide du 5 février 2025, la rédaction de [sante.gouv.fr](https://sante.gouv.fr) vient de publier "Prendre soin de la santé mentale des 18-25 ans" un point sur les différents outils et dispositifs visant à prévenir le mal-être et rappeler que l'aide d'un professionnel de santé, constitue une première étape.**

Les bouleversements physiques, émotionnels, sociaux... concourent à plus de vulnérabilité chez les jeunes créant notamment des troubles psychiques (dépression, anxiété, pensées suicidaires et aux troubles des conduites alimentaires et aux addictions) qui sont des facteurs de risques à prendre en compte.

Depuis 2018, en France comme à l'international, il a été observé, une dégradation de la santé mentale des jeunes et plus particulièrement chez les filles.

De plus, la pandémie et le confinement ont également contribué à fragiliser la santé mentale des jeunes mettant en avant la fréquence de pensées suicidaires et le passage aux urgences qui ont été liés et persistent à des niveaux élevés chez les adolescents et les jeunes adultes depuis la crise du Covid-19.

**Saviez-vous que près de 23 % des jeunes ont déclaré avoir le sentiment de ne pas prendre soin de leur santé mentale ?**

C'est ce que révèle l'étude Harris pour le Ministère de la Santé en décembre 2024 et que 55 % des jeunes de 18 à 24 ans ont déclaré avoir déjà été affectés par un problème de santé mentale (*source Odoxa/Mutualité française - septembre 2024*).

## À consulter et partager les différents dispositifs de prévention à destination des jeunes :

- **"Mon Bilan Prévention accessible aux 18-25 ans"** qui permet de faire le point sur son bien-être mental, de bénéficier de conseils personnalisés et d'être orienté, si l'état de santé le nécessite, vers un professionnel ou une structure adaptée en cas de besoin d'évaluation ou de suivi. Une consultation prise en charge à 100 % est proposée par des médecins, infirmiers, pharmaciens et/ou sage-femmes qui participent à ce dispositif.

- **"Mon Soutien psy"** qui permet à toutes les personnes, dès l'âge de 3 ans, qui présentent des troubles psychiques d'intensité légère à modérée, de bénéficier de 12 séances d'accompagnement psychologique par an prises en charge par l'Assurance maladie.

- **le 3114, numéro national de prévention du suicide est accessible gratuitement 24h/24h et 7jours/7jours** partout sur le territoire national, il s'adresse aux personnes en souffrance psychique, à leur entourage et aux professionnels qui les accompagnent.

- **L'équipe du Fil Santé Jeunes qui propose un service anonyme et gratuit à destination des 12-25 ans** sur tous les aspects de leur santé, notamment la santé mentale et le bien-être avec :

- une **ligne d'écoute au 0800 253 236** accessible 7jours/7jours de 9h à 23h, un forum ;
- un tchat
- et un site internet pour trouver l'information et une orientation vers des structures spécialisées (lieux d'accueil et d'écoute, maisons des adolescents, structures de soins...).

À noter, les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et en situation de mal-être peuvent bénéficier gratuitement du dispositif Santé Psy Etudiant qui comprend 12 séances avec un psychologue partenaire.

- **Nightline, une association qui propose une ligne d'écoute nocturne de 21h à 2h30** et un tchat tenus par des étudiants bénévoles formés à l'écoute, ainsi que des ressources sur la santé psychique.

- **Cnaé (Coordination Nationale d'accompagnement des étudiantes et des étudiants) est un service d'écoute, d'accompagnement et de signalement** dédié aux étudiants vivant des situations de mal-être, de violence ou de discrimination. La ligne est accessible au 0 800 737 800, de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi.



## Liste des délibérations

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14/10/2024

**Delib 40 2025** Travaux de mise en place caniveaux rue du Métier

**Delib 41 2024** Cession à titre gratuit de l'ancien photocopieur à l'association Les Amis de l'École

**Delib 42 2024** Achat et pose nouveau columbarium et demande de subvention DETR 2025

**Delib 43 2024** Remplacement lampadaires rue Irénée Carré et rue du Métier

**Delib 44 2024** Bons d'achat de Noël pour les anciens - Edition 2024

Délibérées le 14/10/2024 ; transmis en préfecture le 15/10/2024 ; publiées le 16/10/2024

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20/11/2024

**Delib 45 2024** Travaux voirie chemin d'Harcy et demande DETR

**Delib 46 2024** Achat sapins de Noël

**Delib 47 2024** Convention vétérinaire chats errants

**Delib 48 2024** Convention Protection Sociale Complémentaire : Risque Prévoyance Maintien de Salaire

**Delib 49 2024** DM1 : Ouverture des crédits au chapitre 41 pour cession photocopieur

**Delib 50 2024** Autorisation des 25% de dépenses d'investissement de 2024 avant vote du budget 2025

Délibérées le 20/11/2024 ; transmis en préfecture le 21/11/2024 ; publiées le 22/11/2024

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23/12/2024

**Delib 51 2024** Fixation du prix de l'eau et de l'assainissement 2025

**Delib 52 2024** Fixation des redevances eau potable 2025

**Delib 53 2024** Fixation de la redevance performances des systèmes d'assainissement collectif 2025

Délibérées le 23/12/2024 ; transmis en préfecture le 24/12/2024 ; publiées le 24/12/2024

### CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2025

**Délib 01 2025** Règlement intérieur

**Délib 02 2025** RODP Orange

**Délib 03 2025** Renouvellement convention RGPD (CDG54)

**Délib 04 2025** Travaux de renforcement réseau électrique du Pâquis

Délibérées le 30/01/2025 ; transmis en préfecture le 31/01/2025 ; publiées le 18/02/2025

*Les délibérations sont publiées et consultables sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-de-sormonne.e-monsite.com>, rubrique « Délibérations & Arrêtés ».*

## LES HORAIRES A CONNAITRE

### Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 – 18h00

Mardi: 9h00 – 12h00

Mercredi: 13h30 – 16h00

Jeudi : 9h00 - -12h00

Vendredi : 13h30 – 18h00

Permanences du maire et des adjoints :  
sur RDV

Accueil : Julie SOUCHON

Tel : 0324549725

Adresse mail :  
[mairiedesormonne@wanadoo.fr](mailto:mairiedesormonne@wanadoo.fr)

Lien Facebook : commune de sormonne

Site internet :  
[mairie-de-sormonne.e-monsite.com](http://mairie-de-sormonne.e-monsite.com)

Application : PanneauPocket

### Déchèterie Rimogne

mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h00-12h00

samedi : 9h00-12h00 et 13h00-17h00

### Déchèterie Renwez

mardi, mercredi, jeudi, vendredi,  
13h00-17h00

Samedi : 9h00-12h00 et 13h00-17h00

### Collecte

Ordures ménagères : les jeudis  
(semaines impaires)

Sacs de tri : les jeudis (semaines paires)

(Sortir sacs et bacs seulement la veille)

### PUBLICATION :

*Mairie de SORMONNE*

### Rédaction :

*Patrick JENNEPIN, Bruno  
LEHEUTRE, François  
DENEUX, Christine DONGE,  
Valérie MAURICE, Yoann  
VANZELLA*

### Réalisation :

*Stéphane CANARD, Yoann  
VANZELLA, Christine DONGE  
Valérie MAURICE, Bruno  
LEHEUTRE, Patrick  
JENNEPIN, François  
DENEUX, Julie SOUCHON*

### Photographie :

*Bruno LEHEUTRE, Patrick  
JENNEPIN, François  
DENEUX, Yoann VANZELLA*

### Impression :

*Mairie de SORMONNE*

*[mairiedesormonne@wanadoo.fr](mailto:mairiedesormonne@wanadoo.fr)*

